

Image not found or type unknown



Pension non verse et abandon de famille

Par **noel33000**, le **29/01/2010 à 18:32**

Bonjour, rnapres etre abandonner avec 4 enfts et depot de plainte pour abandon de famille et une pension fixé par un juge et en sachant que mon mari est algerien , je ne vois rien venir ni justice ni pension qu el recours pour un aboutissement merci

Par **Marion2**, le **29/01/2010 à 19:35**

Bonjour, rnrnSi votre mari habite en France, vous saisissez un huissier qui se chargera du recouvrement de la pension alimentaire. rnrnCDT